

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Avril 2018

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

**Présents** : BUCHAUT Romain – POLASTRO Maryse – GOMEZ André – VANPARYS Odette (Adjoints)  
BELOTTI Michel – ROUANET Christian – RUIZ Patrice – BENLAKHLEF Omar – GOMEZ Jacqueline

Mme CASTRO Michèle donne pouvoir à M. BUCHAUT Romain

M. AZZARO Pascal donne pouvoir à M. BENLAKHLEF Omar

Mme COQUET donne pouvoir à Mme POLASTRO Maryse

**Absente excusée** : GACON Elisabeth

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance  
-----

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

## **BUDGETS COMMUNAUX**

### **APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017**

Après s'être fait présenter tous les documents budgétaires relatifs à l'exercice 2017 (Budget Primitif ; Décisions Modificatives ; Comptes Administratifs) le Conseil **DECLARE** que les Comptes de Gestions :

- Caisses des Ecoles
- C.C.A.S
- Zone Artisanale
- Service Eau et Assainissement
- Budget Principal

Dressés pour l'exercice 2017, par le Trésorier, Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni d'observation ni réserve. **APPROUVE** à l'unanimité des membres Présents ou Représentés.

### **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017**

Sous la présidence de M. BUCHAUT Romain, Monsieur le Maire s'étant retiré, les Comptes Administratifs sont présentés à l'Assemblée :

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil **DECIDE** de voter les Comptes Administratifs 2017 à savoir :

- Caisses des Ecoles
- C.C.A.S
- Zone Artisanale
- Service Eau et Assainissement
- Budget Principal

### **AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2017**

#### **Budget Principal**

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement, constatant que le Compte Administratif fait apparaitre **un excédent de fonctionnement de : 685 517.64 €**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- ✓ **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :  
Affectation en réserves (R1068) : **200 000 €**  
Report de Fonctionnement sur le Compte (R002) : **485 517.64 €**

## **CLÔTURE DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2017 et TRANSFERT DES RESULTATS SUR LE BUDGET COMMUNAL**

La Métropole Aix-Marseille Provence est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle s'est donc substituée depuis cette date à la Commune pour la gestion du service public de l'eau et l'assainissement.

Le budget annexe M49 du service de de l'assainissement doit donc être clos et dissout après l'arrêt des comptes 2017, et l'approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2017, au vu desquels il appartient de constater les résultats de clôture et de les reprendre au budget M14 de la commune.

Ainsi, considérant les résultats de clôture constatés au budget annexe M49 de l'assainissement et faisant apparaître :

**Section d'exploitation, un excédent de 11 994.17 €**

**Section d'investissement, un déficit de 89 128.73 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

✓ **DÉCIDE** de procéder à la **clôture du budget annexe de l'assainissement**, après arrêt des comptes 2017 et approbation du compte de gestion du comptable et du compte administratif de l'ordonnateur,

✓ **APPROUVE** la reprise des résultats du budget annexe M49 dans le budget principal M14 de la commune de ST PAUL LEZ DURANCE, telle que mentionnée ci-avant dans la présente délibération,

✓ **DÉCIDE** de réintégrer l'actif et le passif du budget annexe M49 dans le budget principal M14 de la commune,

• **DÉCIDE** de procéder aux écritures comptables suivantes sur le budget 2018 de la commune :  
\*Article 002, « résultat de fonctionnement reporté », recettes de fonctionnement de 11 994.17€ ;

\*Article 001, « solde d'exécution de la section d'investissement reporté », dépense d'investissement de 89 128.73 €

\*Article 678 en dépense de fonctionnement pour 11 994. €

\*Article 1068 en recette d'investissement pour 528 527.86 €

✓ **DÉCIDE** de mettre à disposition de la Métropole les biens meubles et immeubles utilisés, à la date du transfert, pour l'exercice de la compétence, ainsi que le transfert des emprunts, des subventions transférables ayant financé ces biens, et des restes à réaliser au budget annexe M49 de l'EPCI.

## **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018**

### **Caisse des Ecoles**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, la Commission Administrative :

✓ **DECIDE** de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :

**Recettes : 26 500 €**

**Dépenses : 26 500 €**

### **Centre Communal d'Action Sociale**

A l'unanimité des membres Présents, la Commission Administrative :

✓ **DECIDE** de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :

**Recettes : 41 200 €**

**Dépenses : 41 200 €**

### **Zone Artisanale**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, la Conseil Municipal :

✓ **DECIDE** de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement comme suit :

Section de Fonctionnement :

**Recettes : 140 005 €**

**Dépenses : 140 005 €**

### **Convention Gestion Eau et Assainissement**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- ✓ **DECIDE** de voter chacun des chapitres de la Section d'exploitation comme suit :

**Recettes d'exploitation : 321 650 €**

**Dépenses d'exploitation : 321 650 €**

Ainsi que chacun des chapitres de la Section d'Investissement :

**Recettes d'Investissement : 40 000 €**

**Dépenses d'Investissement : 40 000 €**

Soit un budget en équilibre pour la Section de Fonctionnement et la section d'Investissement pour un total du budget de : **361 650 €**

### **Budget Principal**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil Municipal :

- ✓ **DECIDE** de voter chacun des chapitres de la Section de Fonctionnement, comme suit :

**Recettes d'exploitation : 2 782 557€**

**Dépenses d'exploitation : 2 782 557 €**

- ✓ Ainsi que chacun des chapitres de la Section d'Investissement :

**Recettes d'Investissement : 3 694 773 €**

**Dépenses d'Investissement : 3 694 773 €**

Pour information : l'autofinancement prévisionnel dégagé par la Section de Fonctionnement est de : **316 180 €**

Soit un budget en équilibre pour la Section de Fonctionnement et la Section d'Investissement pour un total du budget de : **6 477 330.00 €**

- ✓ **DECIDE** de voter la répartition du montant des subventions aux Associations, le montant de l'enveloppe budgétaire des traitements et salaires, et les indemnités de fonctions au Maire et aux Adjoints.

Le produit fiscal attendu pour l'équilibre du budget 2018 est de : **292 511.00 €**

### **VOTE DES TAUX DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES 2018**

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire, à l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil :

- ✓ **DECIDE de maintenir les taux des Trois Taxes (inchangés depuis 1992) de la façon suivante pour l'année 2018 :**

- ✓ **4.55 % pour la Taxe d'Habitation**

- ✓ **10.65 % pour la Taxe Foncière Bâti**

- ✓ **18.98 % pour la Taxe Foncière Non Bâti**

### **MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2018 SOCLE**

Après avoir entendu l'exposé de Mr le maire et avoir pris connaissance des documents sur l'incorporation de la Dotation de Solidarité Communautaire (20 093 €) dans l'Allocation de Compensation qui sera versée chaque année par la Métropole (produit des taxes transférées à l'intercommunalité perçu au titre de la fiscalité professionnelle unique).

A l'unanimité des membres présents ou représentés, Le Conseil

- ✓ **APPROUVE** le montant révisé de **l'attribution de compensation 2018 socle**, porté à la somme de **1 667 759.00 €**.

### **MOTION CONTRE LA FERMETURE DE LA TRESORERIE DE PEYROLLES EN PROVENCE**

Après avoir pris connaissance du courrier de la DGFIP du projet de fusion de la Trésorerie de Peyrolles-en-Provence avec la Trésorerie Aix Municipale et Campagne et le Service des Impôts des particuliers d'Aix-Nord le **1<sup>er</sup> Janvier 2019**.

Cette décision impactera les communes de Meyrargues, Le Puy-Sainte-Réparate, Saint-Paul Lez Durance, Jouques, en plus de Peyrolles-en-Provence, mais aussi l'ASA de Peyrolles.

Cette fermeture engendrerait pour les quelques 20 000 administrés concernés, de lourdes nuisances au service de proximité essentiel à leur vie quotidienne et impacterait lourdement la gestion administrative communale (obligation de se déplacer sur AIX )

Le Conseil Municipal dit NON à la fermeture de la Trésorerie et DECIDE de voter cette mention se prononçant contre cette fermeture.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FDADL**

- **Acquisition de 2 véhicules de service** (pour remplacement véhicules vétustes)
- **Requalification jardin d'enfants et accessibilités PMR (théâtre de verdure)**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- ✓ **SOLLICITE** l'aide financière la plus large possible du Conseil Départemental dans le dispositif FDADL (travaux susceptibles d'être subventionnés entre 20 et 60 % du cout HT))

#### **DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE TRAVAUX DE PROXIMITE**

- **Réfection Clôture école**
- **Réfection chauffage Eglise**

A l'unanimité des membres Présents ou Représentés, le Conseil

- ✓ **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental dans le dispositif « Travaux de Proximité » (travaux subventionnés à 70%)
- ✓ **ACCEPTE** les travaux

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.